

Sujet: [INTERNET] Lac d'hossegor

De : Patrice PETIT <patrice.petit@inserm.fr>

Date : Sat, 30 Dec 2017 11:24:44 +0100

Pour : x.gaudio@hossegor.fr, patrick.lacledere@cc-macs.org,
pref-amenagement@landes.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Personnellement, je mets en cause l'appellation "restauration de la biodiversité du lac d'Hossegor" qui est induite, du fait d'un abus de langage volontaire, une tentative de manipulation de l'opinion pure et simple pour faire croire au public l'inverse de la réalité.

Un dragage quel qu'il soit ne correspond pas à une restauration de la biodiversité, mais à une perturbation de celle-ci.

Avec tous les risques associés dont plus particulièrement ceux de relargage et mise en suspension des métaux lourds qui sont actuellement confinés dans les sédiments du lac d'Hossegor.

Qu'il soit bien clair que les ostréiculteurs et leurs clients seront immédiatement informés par nous de cet état fait, les huîtres étant des accumulateurs particulièrement efficaces de métaux lourds, pouvant les rendre très vite impropre à la consommation.

Les études montrent la richesse actuelle du lac, ses plages de sable propres qui ont désormais recouvert les vases, la présence d'hippocampes, le retour des zostères, des vers, des couteaux, des coques etc. Or cette biodiversité avait été détruite par les précédents dragages de 1992, les témoignages écrits en attestent (notamment le rapport de la SPSH) et c'est de fait une période sans dragage qui a permis à la nature de reconstruire son équilibre écologique propre qui est celui apparenté à une baie, un estuaire, cad d'un lieu qui découvre à marée basse.

Le lac est une richesse touristique tel qu'il est aujourd'hui et vit dans un équilibre précaire qu'il serait dangereux de perturber

Si la raison des travaux et de la réflexion était la biodiversité, il serait urgent de ne rien faire qui puisse déstabiliser l'équilibre actuel !

C'est ce qu'affirment les études environnementales qui pointent les risques pour le milieu et les destructions à venir.

Pourquoi faire une demande de destruction d'espèces protégées ?

Pour restaurer un milieu qui ne s'est jamais aussi bien porté depuis 30 ans ?

on voit ici la portée de ce mensonge, de cet acte pur et simple de désinformation et de communication.

Je ne peux que conseiller à tout un chacun, dans les mairies et parmi les porteurs de projet de se payer (pas cher) un atelier de DESINTOXIFICATION du langage afin d'utiliser les bonnes phrases et les bons mots pour dire les choses.

Dès lors le porteur de projet doit trouver des raisons pour justifier le dragage:

- la navigation et sports nautiques à marée basse: on ne fait pas de la voile dans un chenal; le directeur du yacht club landais le reconnaît; il reconnaît qu'il a été "utilisé".
- Le passage de la barge des ostréiculteurs: la vidéo montre que tous les alentours des parcs à huîtres sont en eau; la barge passe déjà partout; les ostréiculteurs utilisent le tracteur par souci d'efficacité et de gain de temps.
- Effet de chasse: la présence d'un seuil induit que le niveau d'eau de la marée basse est sensiblement celui du seuil; il ne dépend pas des marées (contrairement au niveau de la marée haute), le seuil ne permettant pas au lac de se vider. Dans ces conditions, tout le sable qu'on enlève en dessous du niveau de la marée basse* comme le propose le projet reste occupé par de l'eau. L'eau stagnante remplace le sable extrait. Le volume d'eau entrant ne change donc pas. Au contraire, si l'on utilise une partie de sable extrait pour engraisser les plages comme le prévoit le projet, on diminue le volume du lac, on rétrécit les bords, comme ce fut le cas en 92 lors de la création de la promenade. -
- La baisse des volumes oscillant constatée par les bureaux d'étude n'est pas due à l'ensablement du lac dans son milieu mais à l'engraissement des plages et remblais opérés en 92. Le présent projet n'aura pas pour effet d'augmenter le volume oscillant et donc l'effet de chasse mais au contraire de réduire le contenant du lac au dessus du seuil, donc les volumes entrants, donc l'effet de chasse. CQFD.

*le sable des bancs, on peut le constater de visu, affleure à peu près partout à l'eau, la quasi totalité du sable dragué sera donc extrait en dessous du seuil de la marée basse.

Aucune des raisons invoquées pour justifier les dragages massifs ne tient debout.

- Plus grave, les simulations effectuées par les bureaux d'études sont fausses; elles sont effectuées à partir de 92 sur des zones fraîchement draguées - qui ne correspondent pas à un état de stabilité écologique du lac - et qui se sont en effet comblées au fil du temps.

Les simulations faites à partir de ces mesures sont fausses; une petite promenade dans le lac montre les piquets, les concrétions vaseuses, les fondations des édifices datant des années soixante (en premier lieu les simulation faites pour 2018 !!! voir vidéo); tout ceci atteste que le niveau de sable ne monte pas en hauteur mais que le sable gagne au

fil des années vers le nord, le fond du lac. Un simple dragage de gestion de cette limite de sable non stabilisé suffirait à contenir l'apport de sable sans aucun risque ou dommage sur le milieu. Restauration de la biodiversité ?

Et puis n'est-ce pas aussi l'engraissement artificiel des plages de Capbreton et d'Hossegor qui constitue pour partie UN DRAME ECOLOGIQUE ACTUEL et à VENIR sur toute la côte ?

Pourquoi donc avoir choisi comme "état cible" un état où le lac était vaseux, nauséabond et déserté par les baigneurs ? Par souci de sa biodiversité comme l'annonce l'intitulé du projet ? Soyons sérieux ! Les références citées ne sont pas les bonnes...

Il eu fallu faire un travail sérieux en 2017 maintenant que le lac est à l'équilibre et dans un état de biodiversité qui optimal. Mais les porteurs du projet n'ont certainement pas voulu investir trop d'argent pour obtenir des arguments qui auraient démenti les propos et les projets de ces porteurs

Tout ceci est développé dans la communication sur le site de la pétition; les signataires sont des personnes qui ont pris connaissance de toutes ces questions et envoient un contribution signée au commissaire enquêteur en toute connaissance de cause et maîtrise du sujet.

De plus, les associations environnementales SEPANSO et Amis de la Terre ont démontré les difficultés et les risques graves liés aux pollutions des sédiments dont on veut couvrir les plages.

Apport de sédiments et remuages des sédiments en place = pollution que nous seront aussi dénoncer

Je joins à cette lettre les arguments de Landemains car ils sont de grande qualité

Voici le contenu d'une première pétition adressée au préfet des Landes en 2016 et qui a réuni 4871 participants "sauvons la biodiversité du lac d'Hossegor" <https://www.cyberacteurs.org/archives/bilan.php?id=1072>

J'apporte également comme contribution cette vidéo qui montre in situ tout ce qui est développé ici.

https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=-ZKexXfvwYU

Je me pose la question de savoir pourquoi aucune réponse n'a été fournir par les personnes en charge du dossier après interpellation par l'association Landemains qui oeuvre pour le bien commun? Alors que de nombreux documents dont ceux ci-dessus ont été à qui de droit

Il vous appartient donc, Monsieur le commissaire, d'évaluer et décider s'il est possible de donner un avis favorable à un projet dont ni le titre ni les raisons ne sont justifiées et dont il est prouvé qu'elles ne sont que des éléments de langage mensonger destinés à manipuler l'opinion.

L'intelligence collective exige que ce dossier soit repris sur la base d'un véritable raisonnement de préservation et de gestion du milieu, ce qui n'est pas le cas de ce projet et des soi disant consultations telles qu'elles ont été menées dans l'objectif de faire accepter à la population une décision d'élue prise à l'avance.

Je ne suis pas certain présentement que les édiles municipales d'Hossegor et de Capbreton mesurent bien le drame écologique et touristique qui se noue autour de ce projet.

Ni qu'il évaluent correctement les dommages d'une campagne Nationale qui ciblerait leurs comportements en considération de ce projet, en pleine saison touristique.

Je ne suis pas certain qu'il serait heureux que les noms d'Hossegor et de Capbreton soient associés aux termes

POLLUTION
METAUX LOURDS
INTERDICTION DE VENTE DES HUITRES
INTOXICATION ALIMENTAIRE
ODEURS NAUSEABONDES

Surtout cités dans des grands médias Nationaux

Sûr de votre compréhension et de votre conscience de la gravité des enjeux engagés dans ce projet.

Bien respectueusement

Dr. Patrice PETIT
Research Director CNRS
INSERM S-1124
"Toxicology, Experimental pharmacology and Signal Transduction"
Université Paris-Descartes
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris, France

patrice.petit@inserm.fr

"Le vrai courage c'est, au-dedans de soi, de ne pas céder, ne pas plier, ne pas renoncer."

Dr. Patrice PETIT

Research Director CNRS

INSERM S-1124

"Toxicology, Experimental pharmacology and Signal Transduction"

Université Paris-Descartes

45, rue des Saints-Pères

75006 Paris, France

patrice.petit@inserm.fr

"Le vrai courage c'est, au-dedans de soi, de ne pas céder, ne pas plier, ne pas renoncer."

